

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 15 FEVRIER 2021**

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Procurations : 0

L'an deux mil vingt et un, le quinze Février à 18 heures 00, le Conseil Municipal de DUINGT (Haute-Savoie), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle Charles Polliand, sous la présidence de Monsieur Marc ROLLIN, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants : (15)

M. BARITHEL Eric, M. DAVIET Rémi, Mme FOCHT Catherine, M. PAILLE Jean-François, Mme DUCLOS Catherine, Mme GUY Nicole, Mme MELIARD Marie-Laure, M. ZANINI Frédéric, M. ROLLIN Marc, M. Bruno BARTHALAIS ; Mme ROFFINO Cécile, M. DE MARCHI Jean-Louis ; M. DUCHEZ Patrick ; M. LUGAZ Patrick ; Mme MICHELET Aude.

Étaient absents les conseillers municipaux suivants : (0)

Date de convocation du Conseil Municipal : le 10/02/2021

Date d'affichage de la convocation : le 10/02/2021

Le Président ayant ouvert la séance et fait appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Mr BARITHEL Eric est désigné pour remplir cette fonction.



Approbation à l'unanimité du compte rendu du Conseil municipal du 19 Janvier 2021.

Présentation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal – Habitat et Déplacements – Bioclimatique (PLUI-HD) et des études pré-opérationnelles du réseau de tramway de l'agglomération du Grand Annecy par les élus du Grand Annecy

Monsieur le Maire présente la décision suivante :

N°DEC202104 : Avenants au marché public à procédure adaptée pour les travaux de réhabilitation de l'ancienne gare de Duingt (avenant n°3 Entreprise BIGGERI-LOT n°2 pour une plus-value de 12 759.36€ TTC ; avenant n°2 Entreprise ALPES PAYSAGE-LOT n°8 pour une plus-value de 6 535.20€ TTC).

Le Conseil municipal :

- **APPROUVE** le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par Monsieur le Trésorier principal ;
à l'unanimité (1 abstention : Mr Jean-François PAILLE)
- **APPROUVE** le compte administratif du budget principal 2020 :
Résultat de clôture de fonctionnement 2020 : 1 158 959.27 €
Résultat de clôture d'investissement 2020 : 354 841.86 €
Résultat global des deux sections cumulées : 1 513 801.13 €
à l'unanimité (1 abstention : Mr Jean-François PAILLE)
- **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement 2020 au budget principal 2021 à hauteur de **1 158 959.27 €** :
Aux recettes de fonctionnement : Compte 002 758 959.27 €
Aux recettes d'investissement : Compte 001 354 841.86 €
Aux recettes d'investissement : Compte 1068 400 000.00 €
à l'unanimité

- **DECIDE** de ne pas augmenter en 2021 les taux des taxes directes locales qui se présentent ainsi :
Taxe d'habitation : 9.26 %
Foncier bâti : 8.75 %
Foncier non bâti : 40.98 %
DE DONNER plein pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer l'état n°1259 COM ;
à l'unanimité

- **DECIDE** de majorer la part communale de la cotisation de la taxe d'habitation due au titre des logements meublés non affectés à l'habitation principale **de 25 % à 60 % à compter du 01^{er} janvier 2022** ;
- **CHARGE** Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services concernés ;
à l'unanimité

- **APPROUVE** le montant des subventions allouées aux associations pour l'année 2021 ;
- La somme votée sera inscrite au budget primitif 2021 ;
à l'unanimité

- **DECIDE** la création d'un poste d'agent administratif contractuel à temps complet pour la période du 01 février 2021 au 31 janvier 2022 ;
- Les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la collectivité ;
à l'unanimité

- **DECIDE** la création d'un poste saisonnier d'adjoint technique contractuel à temps complet affecté aux Services techniques du 1^{er} mai 2021 au 30 septembre 2021 ;
à l'unanimité

- **DECIDE** la création de deux postes saisonniers de surveillants de baignade à temps complet affectés à la plage municipale du jeudi 1^{er} juillet 2021 au dimanche 22 août 2021 ;
à l'unanimité

La séance est levée à 22 H 35

**Le Maire,
Marc ROLLIN**

Le registre des délibérations est consultable en Mairie.

